



Victime d'une violation des données (Cyberattaque, perte, altération...) ? Identifiez rapidement les données concernées.



Grâce à tagOMEGA et son moteur de recherche unique et puissant, trouvez rapidement et précisément vos documents et données altérés à la suite d'une violation de données. Il devient plus simple de réaliser les procédures administratives dans le délai de 72h imposé par le RGPD.

1. CONTEXTE

Toute organisation peut être victime d'une violation de données, qu'elle soit volontaire ou non, et qu'elle soit interne ou étrangère à l'organisme. Elle peut se présenter sous plusieurs formes : destruction, perte, altération ou divulgation de données. Il est important pour chaque personne morale de limiter les risques en réduisant au maximum la part de Dark Data dans le système d'information : ce sont des données non identifiées pouvant intégrer des informations sensibles comme des déchets informationnels. Elle se doit aussi d'être capable d'identifier les données concernées et d'en faire des analyses techniques et juridiques pour répondre aux questions suivantes : Que s'est-il passé ? D'où vient la faille ? La violation peut-elle porter préjudice à des personnes physiques ? Il n'est pas aisé d'y répondre sans outil spécifique et adapté à ce type de demande, d'autant que le délai légal pour notifier la CNIL est très court par rapport à tout ce qu'elle doit contenir (nature de la violation, nombre de personnes concernées, nombre de fichiers concernés, conséquences probables de la violation, mesures prises pour remédier à cette violation...).

2. RÉALISATION

tagOMEGA recense et cartographie toutes les données à caractère personnel présentes dans les systèmes d'information des organisations, le tout dans une interface simple et intuitive. Outil indispensable au DPO, tagOMEGA contribue à la mise place et au maintien de la conformité RGPD dans le temps.

L'offre comprend :

- La licence d'utilisation de tagOMEGA pour une durée déterminée
- Le forfait d'installation et de formation d'une journée
- L'assistance technique à distance ou sur place et mises à jour pendant toute la durée d'utilisation

3. BÉNÉFICES

Grâce à tagOMEGA, le DPO et/ou le responsable du traitement ont désormais accès à la cartographie complète des données personnelles, même non structurées. Les usages sont multiples :

- Identifier les documents altérés simplement grâce au moteur de recherche intégré à cette solution en constituant la liste de tous les fichiers modifiés ou altérés sur une plage horaire très précise
 - Exporter les résultats pour garder une trace durable des données altérées
 - Prévenir directement les personnes concernées par cette violation si le risque est considéré comme élevé
 - Prouver que toutes les données relatives à ces personnes sont traitées comme demandé
- Grâce à la mise en place de la solution, l'organisation peut accélérer sa mise en conformité, répondre aux exigences du RGPD dans le temps et éviter les sanctions.